



LES OFFICIERS DU CONSEIL LOCAL DE THETFORD MINES

En bas, de gauche à droite : MM. Théodule Cyr, 2^{me} vice-prés.; Alph. Sévigny, prés.; Rév. J. G. Goudreau, chap.; Jos. Gilbert, 1^{er} vice-prés.; Eusèbe LaRose, sec.
En haut, de gauche à droite : MM. Phillip Grégoire, F. X. Boulanger, Jos. Rouffard, censeurs; Zoël Dumais, rec; Jos. Deblois, trés.; Thomas Poulin, com.-ord.; Germain Morin, Théodule L'Abbé, visiteurs.

REMERCIEMENTS.

St-Victor Je Tring, 27 avril.—J'accuse réception d'un chèque de cent dollars de l'Union St-Joseph du Canada, pour bénéfices de décès d'épouse. Je remercie sincèrement l'administration pour la promptitude qu'elle a apportée à me payer cette somme.
HENRI POULIN.

St-Prosper de Dorchester, 9 mai.—Il me fait plaisir de dire que j'ai tout lieu de me féliciter de la manière dont j'ai été traitée par l'Union St-Joseph du Canada. Pendant sa longue maladie, mon fils, Joseph Rencourt, porteur d'une police Bon Conjoint, a reçu des bénéfices durant 15 semaines chaque année. A son décès, nous avons reçu \$100 et depuis nous recevons \$5.00 par semaine régulièrement. Je ne puis assez recommander la société à ceux qui veulent se protéger et protéger leur famille.
Dame Veuve JÉRÔME RENCOURT.

Bassin du Lièvre, 13 mai.—Veuillez accepter mes remerciements les plus sincères pour le prompt paiement de \$75.00 de bénéfices en maladie. Permettez-moi de féliciter ce conseil pour la promptitude qu'il a apportée à me faire ce paiement.
WILFRID JOANISSE.

Hull, 3 mai.—J'accuse réception de votre chèque de mille dollars pour le décès de mon mari et vous en remercie beaucoup. Recevez aussi mes sincères remerciements pour sympathies.
Dame J. A. POIRIER.

St-Romain, 17 mai.—J'accuse réception d'un chèque portant le No 8617, au montant de cent dollars, qui m'étaient dus

pour le décès de mon épouse Rosalie Poulin, et vous en fais mes plus sincères remerciements. C'est quand on se trouve dans le malheur, comme je le suis aujourd'hui, avec six enfants en bas âge à élever, qu'on trouve consolant d'appartenir à une société telle que l'Union St-Joseph du Canada. Je ne cesserai de proclamer votre société comme une des meilleures au Canada.
JOSEPH RICHARD.

St-Casimir de Ripon, 18 mai.—Il m'est agréable d'accuser réception d'un chèque de \$100 de l'Union St-Joseph du Canada. Ce chèque m'est alloué pour m'aider à payer les frais funéraires de ma défunte belle-sœur, dame Honorius Carrière, née Clara Quesnel. Ma sincère reconnaissance à M. le président général et à Messieurs les membres de l'Exécutif de l'Union St-Joseph du Canada.
L. G. GUAY, Ptre, tuteur.

Sarsfield, 18 mai.—Je vous fais mes plus sincères remerciements pour la somme de \$75.00 que j'ai reçue pour secours en maladie. Merci mille fois, merci!
ALFRED MARTIN.

Hull, 18 mai.—Veuillez recevoir mes plus sincères remerciements pour le chèque que je viens de recevoir.
Dame EMILIA LAROSE.

Weedon Station, 24 mai.—Je vous remercie du chèque au montant de \$57.50 que vous m'avez envoyé.
Dame ALPHONSINE ALLARD.

Québec 24 mai.—J'accuse réception de votre chèque au montant de \$115.00, et vous prie d'accepter mes sincères remerciements.
Dame Veuve L. TRUDEL.

Matane, 20 mai.—M. Emile Harrison me prie de vous remercier pour les secours que vous lui avez payés durant sa maladie.
Mme J. PAUL CÔTÉ.

Maniwaki, 24 mai.—J'accuse réception d'un chèque de cent piastres en règlement de ma réclamation pour le décès de mon épouse. Veuillez accepter mes sincères remerciements pour la promptitude que vous avez apportée dans le règlement de cette réclamation.
ED. JOANIS.

Ste-Anne de la Pocatière, 1 mai.—Mme Veuve Alfred Bernier fils me prie de bien vouloir remercier l'Union St-Joseph du Canada pour la promptitude et l'exactitude avec lesquels la société lui a fait remise du montant de \$115.00 pour le décès de son mari. Elle recommande à tous avec sincérité l'Union St-Joseph du Canada.
JOS. E. LÉVESQUE, sec.

St-Adrien de Ham, 1 mai.—Veuillez accepter mes remerciements pour réception de bénéfices en maladie durant quinze semaines. J'ai reçu \$75.00 sans aucune difficulté. Merci beaucoup.
ESDRAS LARRIVÉE.

Pont-Château, 10 mai.—Je vous prie d'accepter mes sincères remerciements pour la promptitude avec laquelle vous avez payé le montant de \$50. qui m'était dû pour le décès de mon épouse regrettée. Je ne saurais trop encourager ceux qui n'ont pas l'avantage d'appartenir à cette belle société à faire tout leur possible pour y entrer au plus tôt.
ELIONAIRE GAUTHIER.

Hull, 11 mai.—Je vous dois mes sincères remerciements pour votre promptitude

à payer à mon fils Athanase ses bénéfices en maladie.

Mme Veuve JOS. DE CHAMPLAIN.

Lévis, 12 mai.—Les personnes dont les noms suivent désirent remercier sincèrement l'Union St-Joseph du Canada pour l'empressement mis à leur payer des bénéfices en maladie : MM. J. A. Robitaille, Alphonse Dumont, Joseph Samson, Théophile Bouchard, Edmond Gingras, Joseph Couturier.

Taxe "per capita"

Cette taxe, instituée par la Convention fédérale, est destinée au maintien des conseils de district. Elle est strictement payable aux trésoriers des dits conseils, dont voici les noms et adresses :

DISTRICT DE QUÉBEC : Dr P. H. Bédard, 236 rue St-Jean, Québec.

DISTRICT DE MONTRÉAL : Dr J. A. Duhamel, 1078 rue St-Denis, Montréal.

DISTRICT D'OTTAWA : Rév. M. Hudon, Rockland, Co. Russell, Ontario.

Cette taxe doit être remise par les conseils et bureaux en février et aout, chaque année.